



DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE - ANNEE 2024/2025

A ne remplir que pour une première inscription à Versailles

Le dossier d'inscription doit être remis, dûment complété et accompagné des justificatifs demandés à :

Direction de l'Accueil du Citoyen
Hôtel de Ville – 4 avenue de Paris RP 1144 – 78011 VERSAILLES Cedex

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (le mardi jusqu'à 18h), le samedi de 8h30 à 12h

Renseignements au : 01 30 97 85 55

Les familles n'ayant pas la possibilité de se déplacer à l'Hôtel de Ville peuvent adresser le dossier par courrier ou par courriel à : education@versailles.fr

INSCRIPTION DU 1^{er} FÉVRIER AU 30 AVRIL 2024

Etape 1 : inscription administrative à la Mairie

Fournir les pièces justificatives et le dossier d'inscription dûment rempli :

- Copie **du livret de famille** ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Copie d'un justificatif de domicile récent au nom du/des responsable(s) de l'enfant
- Pièce d'identité du (des) parent(s)
- **Si vous êtes séparés ou divorcés** : copie du jugement de divorce ou de séparation fixant les modalités de garde de l'enfant et d'exercice de l'autorité parentale

Un certificat d'inscription scolaire vous sera remis ou adressé à réception et validation des documents

Etape 2 : admission à l'école

Prendre contact avec le directeur d'école et lui transmettre :

- Le certificat d'inscription scolaire délivré par la Mairie
- Un document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires (copie des pages de vaccination du carnet de santé)
- Un certificat de radiation de l'école (publique ou privée) antérieurement fréquentée, le cas échéant

Etape 3 : inscriptions aux activités périscolaires (accueils périscolaires et de loisirs, restauration scolaire, étude)

- Lors de votre inscription à l'école, vous sera remise votre « clé enfance » pour la création de votre espace famille sur le site de la ville (rubrique : services en ligne).
- A partir du mois de juillet, sur votre espace famille, vous pourrez réserver les activités périscolaires pour la rentrée de septembre.
- Les activités vous seront facturées en fonction de vos revenus et de la composition de votre famille. Vous pouvez dès à présent faire calculer votre quotient familial et adhérer au prélèvement automatique en complétant le dossier joint.

Informations pratiques

- Horaires des écoles publiques : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30-11h30 et 13h30-16h30
- L'inscription scolaire en Mairie est obligatoire avant la rentrée à l'école maternelle ou pour chaque nouvel arrivant dans la commune.
- L'inscription de votre enfant à l'école n'a pas à être renouvelée tous les ans. Elle est reconduite de manière automatique à chaque rentrée scolaire.
- Pour rappel, l'instruction est obligatoire à partir de l'âge de 3 ans.
- *Si votre enfant est atteint d'une maladie chronique et/ou d'une allergie alimentaire, vous devez prendre contact avec le Centre médico-scolaire, avant le 30 juin : cms.versailles@ac-versailles.fr, 01 39 50 23 49.*

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Ville : www.versailles.fr

N° de Famille (si connu) :

<i>Cadre réservé à l'administration</i>	Ecole	Niveau scolaire	Signature
---	-------	-----------------	-----------

DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2024/2025

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Votre enfant parle-t-il français ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Votre enfant est-il en garde alternée ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Responsable légal 1 (domicile de l'enfant) : père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> tuteur légal <input type="checkbox"/>	
Nom : Prénom :	
Adresse :	
Date de naissance : Lieu de naissance :	
Lien avec l'enfant :	
☎ Domicile : ☎ Professionnel : ☎ Portable :	
Adresse courriel :	
Situation familiale : <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié(e) pacsé(e) <input type="checkbox"/> vie maritale	
<input type="checkbox"/> divorcé(e) séparé(e) (joindre l'ordonnance du juge si nécessaire) <input type="checkbox"/> veuf, veuve	
Profession :	
Nom et adresse de l'employeur :	
Responsable légal 2 : père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> tuteur légal <input type="checkbox"/>	
Nom : Prénom :	
Adresse :	
Date de naissance : Lieu de naissance :	
Lien avec l'enfant :	
☎ Domicile : ☎ Professionnel : ☎ Portable :	
Adresse courriel :	
Situation familiale : <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié(e) pacsé(e) <input type="checkbox"/> vie maritale	
<input type="checkbox"/> divorcé(e) séparé(e) (joindre l'ordonnance du juge si nécessaire) <input type="checkbox"/> veuf, veuve	
Profession :	
Nom et adresse de l'employeur :	
Attestation sur l'honneur	
Je, soussigné(é), représentant légal de l'enfant :	
<input type="checkbox"/> Atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir la Direction de l'Education et l'école fréquentée par mon enfant de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation familiale...)	
<input type="checkbox"/> Atteste sur l'honneur, le cas échéant, avoir recueilli préalablement l'accord de l'autre responsable légal de l'enfant afin de procéder à cette inscription scolaire	
<input type="checkbox"/> Reconnais avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et pédagogique des élèves. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Hôtel de ville de Versailles ou par courriel à correspondant.cnil@versailles.fr .	
Fait à Le	
Signature(s) :	